

**Proposition de compte-rendu du conseil du 18 mars 2019.**

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Informations diverses**
- 2. Approbation du CR de la dernière réunion**
- 3. Informations sur le projet Université Paris-Saclay**
- 4. Demandes de rattachement de la Maison de la simulation**
- 5. Bilan de l'année 2017-2018**
- 6. Présentation pour l'évaluation HCERES**
- 7. Concours 2019**
- 8. Procédure de désignation des directeurs adjoints et de constitution des comités de pôles**
- 9. Questions diverses**

**Présents :** Caroline APPERT, Anne BATALIE, Florence BESNARD, Frédéric BLANQUI, Mustapha BOUHTOU, Thomas CHEVET, Alain DENISE, Philippe DESSANTE, Benjamin DOERR, Sophie DRAMÉ-MAIGNÉ, Gilles DUC, Hanna KLAUDEL, Leïla KLOUL, Tsanta RANDRIATSITOHAINA, Alain SIBILLE, Abdallah SOBEHY, Véronique VÈQUE, Anne VILNAT

**Excusés :** Patrice AKNIN, Thomas BAUDEL, Ahmed BOUNFOUR, Jean-Louis GIAVITTO, Yann GOUSSEAU, Charlie JACOMME, Maryline LAURENT, Erwan LE PENNEC

**Procurations :** Patrice AKNIN (pour Alain DENISE), Ahmed BOUNFOUR (pour Alain DENISE), Jean-Louis GIAVITTO (pour Hanna KLAUDEL), Yann GOUSSEAU (pour Alain SIBILLE), Maryline LAURENT (pour Alain SIBILLE)

**1. Informations diverses**

Le Prix Thiessé de Rosemont / Schneider de la Chancellerie de Paris 2018 a été décerné à Mathieu Carrière.

Le Prix de la meilleure thèse du GdR MACS 2018 a été décerné à Mohamed Maghenem.

**2. Approbation du CR de la dernière réunion**

**Le conseil approuve le compte-rendu à l'unanimité des présents.**

**3. Informations sur le projet Université Paris-Saclay**

La séparation officielle Paris-Saclay et l'Institut Polytechnique de Paris se fera en janvier 2020. Les inscriptions seront systématiques lors d'une 1<sup>ère</sup> inscription dans une ED propre à partir de septembre et probablement sur demande des doctorants pour les réinscriptions : c'est une volonté de Paris-Saclay.



A.Sobehy demande ce que ça implique.

A. Denise : le diplôme ne sera plus Paris-Saclay mais IPP.

A. Vilnat indique que c'est l'ED de l'IPP qui va gérer les jurys de soutenance.

Concours 2019 : nous gérerons seulement les étudiants candidatant dans Paris-Saclay.

### **Evolution des pôles**

Une nouvelle configuration en 3 pôles (A, B, C) est prévue à partir de 2020 car le pôle 2 va être impacté par la séparation. Le concours 2019 se fera toujours en 4 pôles mais avec une majorité de membres de l'UPSay dans les jurys.

Une réunion d'information à tous les encadrants de l'ED est organisée le 5 avril 2019.

S. Dramé-Maigné demande où vont s'inscrire les doctorants du pôle 2.

A. Denise : ils vont changer de pôle en fonction du choix de pôle de leur directeur de thèse et de leur sujet de thèse.

A.Sobehy demande comment les doctorants vont être informés.

A. Denise : est-ce utile de faire une réunion ? Ou juste une information par mail ?

C. Appert répond qu'il faut identifier uniquement les doctorants IPP en envoyant un mail.

F. Besnard pense que les doctorants n'auront pas le choix à la rentrée. Ce n'est pas la volonté de l'IPP. L'IPP souhaite réinscrire dès septembre.

A. Denise fait le parallèle avec l'EDITE, les doctorants ayant commencé leur thèse n'ont pas rejoint l'ED STIC mais ont terminé leur thèse à l'EDITE.

S. Dramé-Maigné demande quelles seront les règles de la nouvelle ED ? En termes de formation ? De désignation de jury ?

B. Doerr indique que les règles seront dans l'ensemble les mêmes.

F. Besnard précise que les règles de désignation de jury sont nationales.

A. Vilnat indique qu'il y aura différences minimales : par exemple le membre de PSaclay ne sera plus demandé dans le jury.

A.Sobehy : quel est le choix par défaut ? Je reste à l'ED STIC ou je vais être inscrit dans l'ED IPP ?

S. Dramé-Maigné : même les différences minimales sont importantes. Il faut bien expliquer aux doctorants.

P.Dessante : Lors du passage de l'ED STITS à l'ED EOBE, l'ED EOBE a gardé les règles de formations des anciennes EDs.

Quels sont les interlocuteurs à l'IPP ? Mme Alexandra Belus de l'Ecole Polytechnique

L. Kloul : avant de décider le moyen de communication il faut que l'IPP et PSaclay se mettent d'accord car réunir tous les doctorants s'avère compliqué.

**Le Conseil de l'ED STIC demande une position claire des 2 établissements sur la façon dont va se faire la séparation.**

### **4. Demandes de rattachement de la Maison de la simulation**

A.Denise résume la situation de la MdS (voir présentation). Après, discussion, passage au vote.



**Avis favorable : Unanimité moins 2 absentions**

**5. Bilan de l'année 2017-2018**

**A. Denise présente le bilan de l'année 2017-2018.**

AAP Ecole ou mobilité : le comité directeur a décidé d'abaisser à 15 jours la durée d'un séjour pour les mobilités (au lieu d'un mois).

A. Denise doit envoyer le Bilan du cours Ethics & Stic T.Baudel au conseil.

Nouveauté : cours de français Science Accueil mis en place pour les 1ères et les 2èmes années.

Merci aux doctorants de nous avoir mis en relation avec Science Accueil. Coût environ 16000 euros. Ce cours rencontre beaucoup de succès.

G. Duc : il serait intéressant d'avoir des statistiques pour les doctorants qui allaient abandonner et qui finalement soutiennent suite au suivi des directeurs de pôle.

Point sur les dérogations HDR, taux d'encadrement, jury : 8 demandes HDR – 6 avis favorables du comdir – 5 avis favorables du CAC – 2 avis défavorables du comdir et 3 avis défavorables du CAC.

Dérogations taux d'encadrement 16 demandes / 16 avis favorables du comdir

Budget : moins de budget dépensé en formation que l'année précédente.

67500 euros pour le budget 2019.

47000 euros pour la formation + Ethics 4000 euros + après thèse 1000 euros

Il y avait plusieurs AAP école thématique / mobilité par an, maintenant c'est permanent. Les demandes sont traitées une fois par mois en comdir.

**6. Présentation pour l'évaluation HCERES**

A. Denise détaille le programme de la visite du 20 mars après-midi. Les points sur lesquels l'ED sera évaluée par le comité sont abordés et discutés collectivement un par un.

**7. Concours 2019**

Le jury d'admissibilité aura lieu le 17 juin à 9h30-16h. 26 à 30 financements sont attendus. La Fondation CentraleSupélec pourrait fournir un financement. DigiCosme propose 3 financements au total pour PSaclay et l'IPP. L'ITMO Cancer n'a pas chiffré le nombre de financements possibles.

**8. Procédure de désignation des directeurs adjoints et de constitution des comités de pôles**



La charge du directeur ou directrice du pôle A sera vacante à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Appel a été fait aux encadrants HDR de CentraleSupélec ou CNRS rattachés à une UR sous tutelle de CentraleSupélec, date limite de candidature le 12 avril. La décision sera prise en juin 2019.

Elections prévues à la rentrée 2019 pour les comités de pôle et les représentants des doctorants. Le comité de direction demande aux représentants des doctorants s'ils veulent bien, en raison des circonstances exceptionnelles (séparation en cours avec l'IPP) continuer leur charge jusqu'aux élections. S. Dramé-Maigné est d'accord sur le principe mais indique que les représentants auraient préféré être associés en amont à cette demande.

**Les représentants acceptent la demande du comdir.**

## 9. Questions diverses

Pas de questions.

